

Vos avantages

Efficacité

Fastime® permet une protection de haut niveau sur feuilles et sur grappes. Il apporte une protection complète tout au long de la période à risque mildiou et ce, quel que soit le stade de développement du champignon.



Sérénité

Fastime® est efficace en préventif mais possède aussi des propriétés curatives et anti-sporulantes qui lui confèrent une grande régularité d'action.

Simplification

Fastime® est utilisable dès les premières attaques jusqu'à la floraison à cadence 10-12 jours ou dès la floraison à cadence 14 jours. (À adapter en fonction de la croissance de la vigne et de la pression de la maladie).

Pénétration rapide

Fastime® pénètre rapidement dans la plante, ce qui permet de traiter même par temps orageux (1 heure sans pluie).

Facilité d'emploi

Fastime®, formulé en granulés dispersables, est facile à doser et à manipuler.

Qualité

Fastime® ne perturbe pas les processus de vinification et de distillation, et possède un import tolérance vers les USA.

BASF Agro s.a.s
21, chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY Cedex
Tél. : 04 72 32 45 45
Fax : 04 78 34 26 86

Retrouvez l'ensemble
de nos informations produits
sur www.bASF-agro.fr

BASF
The Chemical Company

In Vino Veritas

FASTIME®

BASF
The Chemical Company

Anti-mildiou

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

I have checked the box next to the product used according to the instructions. © N. Bouchut - BASF

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

I have checked the box next to the product used according to the instructions. © N. Bouchut - BASF

APRÈS L'APPLICATION

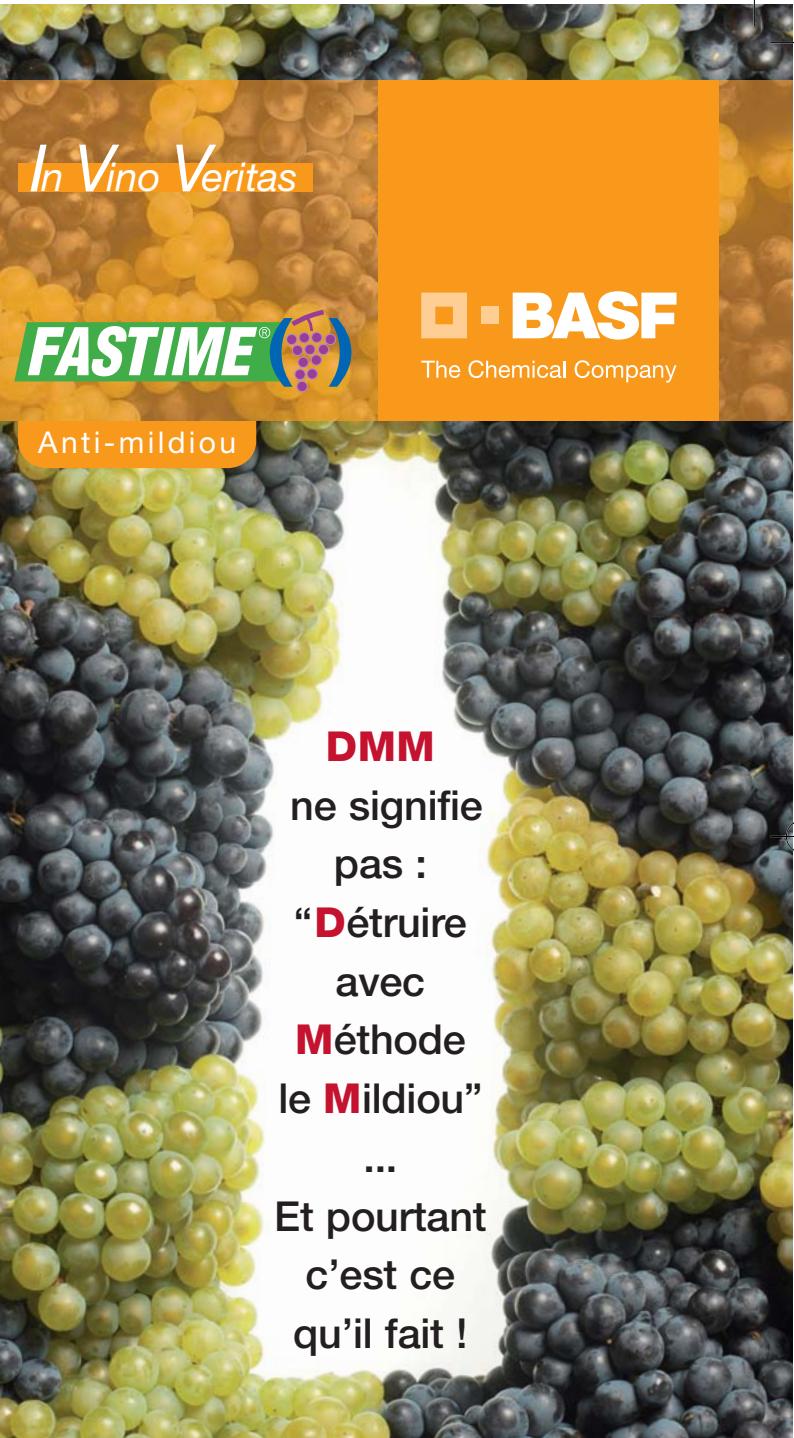
- 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

I have checked the box next to the product used according to the instructions. © N. Bouchut - BASF

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

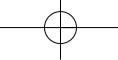
DIRECTIONS CORRESPONDANTES
à la version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce document. Crédits photos : N. Bouchut - BASF



DMM
ne signifie
pas :
**“Détruire
avec
Méthode
le Mildiou”**

...
**Et pourtant
c'est ce
qu'il fait !**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS :
RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**



Ses atouts

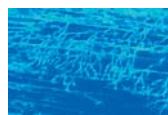
Une puissante activité préventive contre le mildiou

Fastime® possède une puissante activité préventive contre le mildiou, empêchant les contaminations. Il possède en plus des propriétés curatives (destruction du champignon après sa pénétration) et anti-sporulantes (inhibition de la reproduction).

Une triple action pour un meilleur contrôle du mildiou



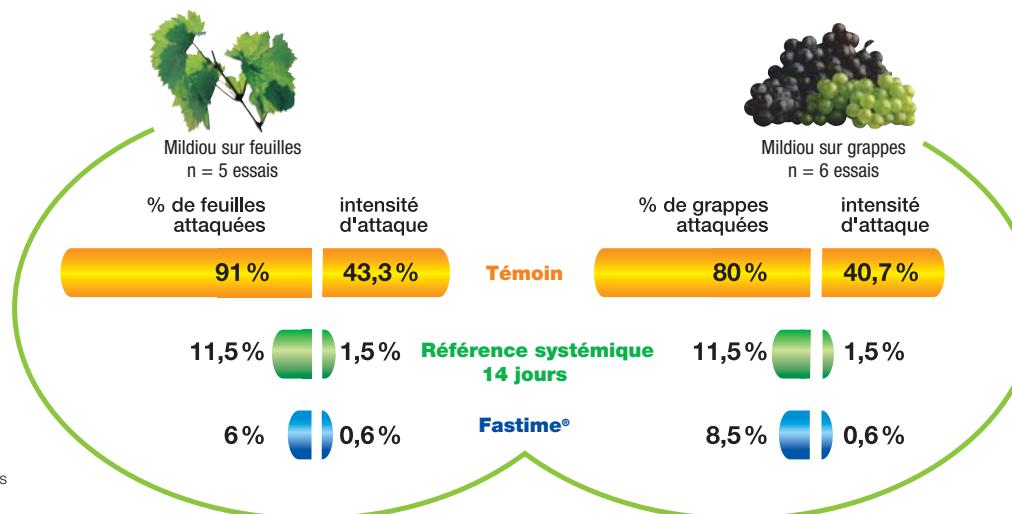
1 Action préventive anti-germinative et anti-pénétrante, empêchant la contamination.



2 Action curative inhibant l'elongation des filaments mycéliens.



3 Inhibition de la sporulation.



La diffusion acropétale (diffusion du diméthomorphe (DMM) vers les extrémités de la plante) doublée d'une translaminarité (passage de la face supérieure à la face inférieure et inversement) assure une bonne protection des organes traités. L'action préventive complémentaire du folpel agit en bloquant la germination des spores et le développement mycélien.

Dans les conditions de la pratique, le mildiou peut être présent à différents stades avec des cycles décalés. La triple action de Fastime® offre alors une grande sécurité sachant que le positionnement préventif reste néanmoins la base de la lutte anti-mildiou.

Préconisations d'emploi

Stade phénol 6-7 feuilles



10-12 jours

Floraison



14 jours

Nouaison

Fastime® s'utilise sur tous les cépages à cadence de 14 jours dès la floraison et jusqu'à la nouaison. Avant la floraison (en période de fort développement de la végétation) ou en cas de pression exceptionnelle, il est conseillé de resserrer la cadence à 10-12 jours. Fastime® sera utilisé au maximum 3 fois par saison, en incluant tous les produits de la même famille (CAA). Sur raisin de table : ne pas appliquer après floraison.

FICHE D'IDENTITÉ

Fastime® : marque déposée BASF.

Autorisation de vente n° : 9900398.

Composition : 11,3 % de diméthomorphe, 60 % de folpel.

Formulation : granulés dispersables.

Conditionnement : bidon de 4 kg.

Usage et dose autorisés en vigne : mildiou : 2 kg/ha.

Classement toxicologique : Xn : nocif - R40 : effet cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - Aqua : dangereux pour les organismes aquatiques.

Délai d'emploi avant récolte : Raisin de cuve : 28 j. - Raisin de table : 70 j.

Limite maximale de résidus : DMM : Raisin : 3 mg/kg.

Folpel : Raisin de cuve : 5 mg/kg - Raisin de table : 0,02 mg/kg.

Zone non traitée : Respecter une zone non traitée minimale de 5 m (cf arrêté du 21/09/06).

Délai de ré-rentée : 48 heures.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : port de gants et de vêtements de protection obligatoire - gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

